

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18229 - 71ÈME ANNÉE

Elections régionales : le Parti communiste réunionnais et la concertation avec d'autres organisations

Le Conseil politique du PCR lance l'appel au rassemblement pour définir un programme

Le Conseil politique du Parti communiste réunionnais a tenu hier une réunion à Sainte-Suzanne. Au cours de cette rencontre, la direction des communistes de La Réunion a lancé un appel au rassemblement dans la perspective des élections régionales. Le contour de ce rassemblement sera connu samedi prochain, lors d'un Conseil politique extraordinaire.



Au terme du Conseil politique du PCR, une délégation a rencontré les journalistes.

A trois mois des élections régionales, le PCR a tenu hier à Sainte-Suzanne un Conseil politique. Il a présenté publiquement à la presse le contenu de ces travaux et lui a donné rendez-vous dans 5 jours pour la conclusion de la prochaine réunion de cette instance.

La direction des communistes réunionnais a tout d'abord examiné la situation de La Réunion en prenant en compte le contexte mondial. Pour le PCR, la crise sociale s'accroît. Le chômage ne cesse d'augmenter et atteint des sommets avec 136.000 personnes en catégorie A, et un total de plus de 170.000 demandeurs d'emploi. La grande pauvreté touche la moitié de la population, 110.000 personnes sont toujours touchées par l'illettrisme, les inégalités grandissent.

La crise économique est devant nous. Ce sont plusieurs échéances. En 2017, c'est la menace mortelle sur la filière canne avec la fin du quota et du prix garanti du sucre. La même année, ce sera la fin de la défiscalisation, un moyen de faire venir des capitaux pour investir. En 2020, ce sera la fin du régime dérogatoire de l'octroi de mer. Les accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays voisins vont fragiliser notre économie à cause d'une concurrence renforcée.

Le PCR relève aussi que les conséquences du changement climatique ne sont prises en compte dans les projets présentés. Enfin, la croissance démographique et l'évolution de l'économie amène La Réunion à se tourner vers son environnement immédiat, estime le PCR.

Un appel

Sur la base de cette analyse, voici la décision prise par le Conseil politique du PCR, et présentée par Maurice Gironcel :

« Face à l'ensemble de ces problèmes qui sont fondamentaux et qui vont conditionner l'avenir de La Réunion, le Conseil politique du PCR constate qu'aucun candidat déclaré n'apporte jusqu'à maintenant de solution à la hauteur des enjeux. Contrairement au PCR qui a déjà fait

connaître ses propositions (les 25 propositions du PCR et sa contribution au futur projet de loi sur l'égalité réelle).

C'est la raison pour laquelle le Conseil politique du PCR lance un appel solennel à tous ceux et toutes celles (organisations politiques et autres) qui veulent s'engager dans la bataille des régionales à se réunir de toute urgence afin de définir ensemble un programme d'actions pour la prochaine mandature du Conseil régional ».

Des propositions

Le PCR propose quelques points autour desquels un programme pourrait se construire.

C'est tout d'abord la réponse à l'urgence sociale (emplois, logements, pouvoir d'achat, illettrisme, services à la personne et à l'environnement) et la lutte contre les inégalités.

C'est ensuite l'avenir de la filière canne-sucre et plus généralement de l'agriculture.

Cela peut être des mesures de précaution et d'adaptation face aux effets du changement climatique.

Le PCR propose de débattre également d'une nouvelle politique des transports avec un réseau ferré.

Un axe du programme pourrait être la participation à l'élaboration du projet de loi sur l'égalité réelle telle que souhaitée par le président de la République, pour un développement durable, solidaire et respectueux de l'environnement.

Une politique de co-développement avec les pays voisins est également évoquée.

Un Comité de parrainage

Le PCR propose que la mise en œuvre de ce programme serait menée par l'équipe qui sera élu, soutenue par un Comité de parrainage.

L'essentiel sera dans la répartition des responsabilités pour que chacun puisse apporter sa contribution pleine et entière dans le domaine de compétences qui lui aura été confié. De plus, « la composition de la liste

se fera en sorte qu'aucun groupe ne puisse exercer une hégémonie sur les autres ».

Grande nouveauté de cette campagne électorale, le Comité de parrainage sera composé de personnes et de citoyens de divers horizons. Il sera ouverte à des personnes qui ne souhaitent pas être élues, mais qui veulent participer à la construction de l'avenir de leur pays. Le Comité de parrainage sera donc associé à la discussion du programme, et « il s'engage à accompagner l'équipe d'élus durant toute la mandature ».

Les relations avec la population et le bon fonctionnement du groupe majoritaire seront réglés dans un Charte de l'élu. Le PCR propose que la transparence soit prioritaire.

Rendez-vous samedi

Conclusion : « Sur ces bases, le PCR est prêt à engager, dès maintenant, les discussions pouvant aboutir à des accords avec les organisations politiques et tous ceux et toutes celles qui le souhaitent dans le but de faire équipe ensemble pour les prochaines régionales ».

Le PCR fera le bilan de ces rencontres, et le Conseil politique du Parti communiste réunionnais se tiendra à nouveau pour prendre « une décision définitive ». Ce rendez-vous est fixé à samedi prochain, à Sainte-Suzanne.

Édito

La rentrée politique de Paul Vergès et du PCR bouscule les habitudes

Dans une semaine, le 7 septembre, les planteurs seront définitivement fixés sur leur avenir. Ce jour-là, le Conseil Européen se réunit avec à l'ordre du jour l'examen des propositions de la France en faveur des producteurs de viandes et de lait. Le PCR a profité du calendrier pour demander au président Hollande de présenter la demande de subvention de la filière canne-sucre réunionnaise. Si, la démarche n'aboutit pas, alors ce sera une preuve supplémentaire qui va enrichir l'acte d'accusation avancé par Paul Vergès qui considère que tout est fini! Le Sénateur aura-t-il une fois de plus raison ?

En tout cas, le silence des prétendants à la présidence de la Région et celui des pouvoirs publics sont symptomatiques du degré de déliquescence de la classe politique réunionnaise qui préfère se taire au lieu d'affronter le débat publiquement, comme le fait Paul Vergès. Sans débat, la vie politique n'existe pas. N'ayons pas peur de bousculer les médias qui masquent le manque de débat démocratique par des pseudo-sondages orientés, sans contradicteurs.

L'Appel lancé par le Conseil Politique du PCR pour un rassemblement responsable et transpa-

rent recentre les débats sur les fondamentaux du désordre social dans un notre pays qualifié de "socialement hors norme". Cela change de la sempiternelle référence à une tête de liste. L'objectif étant de gagner, il faut donc créer le rassemblement le plus large, sous le regard du peuple, impliqué à travers un Comité de Parrainage citoyens.

Par respect envers des Citoyens qui veulent le changement et la masse de gens qui souffrent, la plate forme programmatique est la condition essentielle de l'UNION tandis qu'une tête agit plutôt comme un facteur de division.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conseil politique du Parti communiste réunionnais

Un appel du PCR pour répondre à la crise sociale et économique

Le Parti communiste réunionnais n'est pas le seul à dire que le modèle actuel est à bout de souffle. C'était un constat analogue en 1945 à la veille de l'abolition du statut colonial, avec la nécessité d'une évolution pour dépasser la crise.

Le PCR note une dégradation constante de la dégradation sociale. Elle aboutit à 136.000 chômeurs de catégorie A, 60 % des jeunes au chômage et plus de 170.000 demandeurs d'emploi. La moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le nombre de demandeurs de logement ne cesse d'augmenter, tandis que plus de 110.000 Réunionnais sont touchés par l'illettrisme.

Le PCR constate que les inégalités s'accroissent à La Réunion.

Sur le plan économique, le PCR estime que la reprise n'est pas au rendez-vous. « Des échéances importantes viendront assombrir les mois et les années à venir », précise Maurice Gironcel.

C'est tout d'abord l'échéance 2017.

Jusqu'à présent, elle concernait la canne à sucre, avec la fin du quota et du prix garanti qui menacent clairement la filière de mort. Mais à cela s'ajoute désormais la fin du dispositif actuel de la défiscalisation.

Trois ans plus tard, c'est l'échéance 2020 pour l'octroi de mer. Aucune certitude n'existe sur l'avenir de cette source de recettes pour les collectivités, par ailleurs instrument de protection de l'industrie de La Réunion.

Les communistes réunionnais notent que la signature des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays de notre région, ainsi que l'accord du Caire entre ces mêmes pays « isolent La Réunion et la désarment face à la concurrence extérieure

dans tous les domaines d'activité ». Ils soulignent aussi les conséquences du changement climatique, notamment la hausse du niveau des océans. Elles ne sont pas prises en compte par les décideurs qui persistent dans leurs erreurs. Ce sont par exemple les projets de route en mer, de port à Bois-Rouge ou de ville nouvelle à Cambaie.

Pour le PCR, l'évolution démographique dans le monde et spécialement dans notre région, ainsi que leur développement économique « imposent un repositionnement de La Réunion » dans son environnement géographique « et nécessitent que des moyens lui soient donnés pour faire face à cette situation nouvelle, ce qui n'est pas le cas actuellement ».

Le PCR a toujours été pour l'union

À en croire le compte-rendu de la conférence de presse de Gilbert Annette et de Huguette Bello, le désaccord entre le Parti communiste réunionnais et la direction de la Fédération socialiste venait du positionnement critique du PCR vis-à-vis de la politique du gouvernement, a rappelé hier un journaliste.

Le PCR s'inscrit totalement en faux face à cette affirmation, a déclaré Ary Yée Chong Tchi Kan, qui a rappelé le fil des discussions.

Le PCR a toujours prôné l'union, car il estime que c'est la meilleure façon de battre l'union de la droite. C'est pourquoi les communistes ont mis en place une stratégie pour favoriser l'union aux élections régionales à La Réunion. Il y eut tout d'abord la participation du PCR au

congrès de la Fédération socialiste. Des contacts ont été noués, ils ont abouti à une rencontre entre deux délégations. Les communistes étaient représentés par Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan. Du côté du PS, il y avait Philippe Leconstant, Gilbert Annette et Didier Annette.

La rencontre a mis sur la table les différends. Le PS a fait part de ses discussions avec PLR, ce qui a amené le PCR à demander avec quel PLR les socialistes étaient-ils en contact. Cet échange a permis de déboucher sur l'engagement à une série de rencontres pour discuter du programme.

Pour le PCR, Yvan Dejean et Ary Yée Chong Tchi Kan devaient constituer la future délégation, tandis que deux personnes qui n'étaient pas présentes ce jour-là,

Christian Annette et Jacques Lowsinski, étaient désignées pour cette tâche au PS.

Le PCR a ensuite découvert dans la presse la décision de Gilbert Annette et de la Fédération de rejoindre Mme Bello. Le PCR estime que la Fédération est libre de ses choix, mais ses responsables ne peuvent pas arranger l'histoire à leur façon. Que le PCR ne soit pas satisfait de la politique du gouvernement n'est pas un fait nouveau, cela fait bien longtemps qu'il le dit publiquement, rappelle Ary Yée Chong Tchi Kan.

Et de conclure en soulignant que les diviseurs ont porté une lourde responsabilité dans la défaite, à La Réunion comme en France.

Prise de position de l'Alliance

«Importation de matériaux de Madagascar pour la route en mer : la Région et l'Etat vont-ils passer outre l'avis du Conseil National de Protection de la Nature ?»

Le Conseil national pour la protection de la Nature s'est opposé à l'importation de matériaux pour construire une route en mer à La Réunion, un des hotspots de la biodiversité mondiale, dont près de la moitié du territoire est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela risque de faire entrer massivement des espèces envahissantes. Une multinationale du BTP compte importer des dizaines de milliers de tonnes de Madagascar. La Région et l'Etat vont-ils détruire tout ce patrimoine pour satisfaire le projet voulu par Didier Robert ? Voici le communiqué de l'Alliance diffusé samedi sur ce sujet.

« Malgré des dénégations et des déclarations contradictoires, la réalité finit par éclater : des centaines de milliers de tonnes de roches seront bien importées de Madagascar pour la construction de la route en mer.

Le groupement attributaire du marché de la digue (GTOI/SBTPC/Vinci TP) a confirmé avoir passé une première commande de 100 000 tonnes correspondant à des roches massives, l'importation de près de 250 000 tonnes étant évoquée.

La Région maître d'ouvrage du chantier, ne peut s'exonérer de sa responsabilité et jouer à Ponce Pilate sur ce dossier. Et l'Etat est directement interpellé car aucune importation n'est possible sans son autorisation.

Or, dans son avis rendu le 24 août 2013, le Conseil National de Protection de la Nature avait été très clair :

« le dossier ne fait pas état de la possibilité d'importation de matériaux pour la réalisation des ou-

vrages en substitution de matériaux non disponibles dans les délais sur l'île. ». Le CNPN ajoutait que « cette option aurait été dans tous les cas à prohiber, en particulier pour le risque majeur d'introduction massive d'espèces exotiques envahissantes ».

À la demande de la Région, l'Etat va-t-il de nouveau passer outre l'avis du CNPN et autoriser l'importation de ces roches qui représente un risque majeur pour l'environnement ?

Et comment la Région peut-elle accepter l'importation de matériaux après avoir toujours proclamé le contraire ? La Région va-t-elle être de nouveau prise en flagrant délit de mensonge ?

Va-t-on continuer à avancer à marche forcée sur ce dossier ?

Il est bien évident qu'une telle décision serait lourde de conséquences et ouvrirait la voie à l'importation, compte tenu notamment de l'impossibilité pour la Région d'imposer à la population l'ouverture de carrières.

Ce qui apparaît de plus en plus nettement aux Réunionnais, c'est l'aberration d'un chantier qui a été lancé sans que l'accès à la matière première ne soit garanti.

Toutes les insuffisances de ce chantier, dans tous les domaines, commencent à apparaître au grand jour.

Le projet insensé de la route en mer va de plus en plus se heurter au mur de la réalité.»

Accueil des réfugiés

L'union entre Européens s'effrite

La crise grecque aura effrité l'union des pays européens, mais la crise migratoire devrait parachever la tension. Alors que la Hongrie vient d'annoncer la fin de la construction de sa barrière, les ministres français, allemand et britannique de l'Intérieur ont appelé à une nouvelle réunion, « afin préparer efficacement les décisions de celui du 8 octobre, et avancer concrètement. »

De son côté, le président italien du Conseil Matteo Renzi a déclaré que « l'Europe doit cesser de s'émouvoir et commencer à se mouvoir ». Il s'agira selon de « dépasser (l'accord de) Dublin et d'avoir une politique d'immigration européenne, avec un droit d'asile européen ». Ce dernier veut une « unique politique européenne de l'asile, et non autant de politiques qu'il y a de pays ».

la Grèce et l'Espagne avaient également opté pour la même solution. De leurs côtés, les autorités serbes se sont dites choquées par la politique menée par Viktor Orban. Le Premier ministre serbe, Aleksandar Vucic, avait indiqué en juin que « la solution n'est pas de dresser des murs. La Serbie ne peut pas être responsable de la situation créée par les migrants, nous ne sommes qu'un pays de transit ».

du Centre d'étude des réfugiés et professeur à l'université d'Oxford, la crise actuelle « n'est pas une crise migratoire », mais une crise due aux politiques de fermeture des frontières des membre de l'UE.

Une énième réunion demandée

Une solution dramatique Abroger les idées reçues

La Hongrie vient d'annoncer l'achèvement de la pose de la clôture de fils de fer barbelés à sa frontière avec la Serbie. Selon le ministère de la Défense, cette barrière de 175 kilomètres est destinée à empêcher l'entrée des milliers de migrants. Constituée de trois spirales superposées de fils de fer barbelés, elle n'empêcherait pas les migrants de la traverser d'après l'AFP.

Cette annonce a fait réagir Laurent Fabius, ministre français des affaires étrangères qui juge scandaleuse l'attitude de certains pays de l'est de l'Europe, dont la Hongrie. Ce dernier s'est dit très « sévère » envers la Hongrie.

Selon lui, cet État ne « respecte pas les valeurs communes de l'Europe » en posant cette barrière. Pour lui, il faut « bien sûr » que la Hongrie démantèle ce mur et que l'Union européenne ait « une discussion sérieuse et sévère » avec les dirigeants hongrois.

En plus de cette barrière, le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a décidé d'envoyer à partir du 5 septembre un renfort de 2 000 policiers, en appui des 1 000 agents déjà en poste sur la zone. Un membre du parti du gouvernement, le Fidesz, a laissé entendre la possibilité de « recourir à l'armée pour des tâches liées à la défense de la frontière et aux migrations ».

Face aux critiques, le gouvernement hongrois a rappelé que la Bulgarie,

Interrogé par L'Obs, François Gemenne, chercheur à l'université de Liège, explique la crise migratoire à laquelle l'UE est confrontée n'est qu'une « goutte d'eau » face au 60 millions de déplacés et réfugiés comptabilisés dans le monde en 2014 par le HCR.

Pour ce dernier « l'Europe fait preuve d'égoïsme et ne prend qu'une petite part des 60 millions de personnes déplacées dans le monde », d'autant que les difficultés d'accueil ne sont pas structurelles, mais plutôt politique car l'UE « a parfaitement la capacité d'accueillir ces réfugiés ».

François Gemenne assure que « la crise est provoquée par l'Union européenne qui se refuse à coopérer et laisse des pays moins riches comme la Turquie assumer la situation ». D'autant plus que la majeure partie des réfugiés ne s'installent pas dans l'Union Européenne, mais dans les pays frontaliers de leurs pays d'origine, afin de pouvoir y retourner, une fois les conflits terminés.

Dans le cas du conflit syrien, les réfugiés se dirigent principalement vers la Jordanie, l'Irak mais surtout le Liban et la Turquie qui doivent faire face à des arrivées massives de ces réfugiés. Selon les Nations unies, près de 86 % des déplacés dans le monde seraient accueillis par des pays « en développement ». Pour Roger Zetter, ancien directeur

Bernard Cazeneuve, Thomas de Maizière et Theresa, ministres français, allemand et britannique de l'Intérieur ont demandé ce dimanche 30 août la tenue d'une réunion des ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'Union européenne dans les deux prochaines semaines, afin de faire face à la crise des migrants.

Ces derniers appellent la présidence luxembourgeoise de l'UE d'organiser un premier conseil JAI (Justice et Affaires Intérieures) pour « préparer efficacement les décisions de celui du 8 octobre, et avancer concrètement », selon l'Agence France Presse.

Les trois ministres « ont souligné la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face au défi constitué par ces flux migratoires », rappelant l'urgence de mettre en place, avant la fin de l'année en Grèce et en Italie des hot spots, des centres de tri destinés à faire la distinction entre personnes pouvant relever du statut de réfugiés et migrants économiques clandestins.

Les trois ministres veulent aussi « l'établissement d'une liste des pays d'origine sûre afin de compléter le régime d'asile européen commun, protéger les réfugiés et assurer l'effectivité des retours des migrants illégaux dans leurs pays de provenance ».

@celinetabou

Parmi les rendez-vous culturels de la semaine

«“Prendre soin”, de qui, de quoi, comment ?»

Voici quelques informations sur des rendez-vous culturels de la semaine à venir (la 36ème de l'année 2015, du lundi 31 août au dimanche 6 septembre), reçues et transmises par le Cercle Philosophique Réunionnais, présidé par Jean Viracaoundin.



Jean Viracaoundin.

• Le mardi 1er septembre à 18h 30 au Centre Saint Ignace à Saint-Denis, aura lieu un forum-débat sur le thème «“Prendre soin”, de qui, de quoi, comment ?», sur la base d'une «réflexion à partir de “l'affaire Vincent Lambert”». Une réflexion animée par le Frère Thomas de Gabory, prêtre dominicain à la cathédrale de Saint-Denis et médecin en service de cancérologie à la clinique Sainte Clotilde, chargé par Mgr Aubry des questions bioéthiques.

• Le mercredi 2 septembre à 18h à l'Ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis, le Consulat général de l'Inde vous convie avec votre famille au vernissage d'une exposition de 52

peintures intitulée “Woman by Woman” et réalisée par des artistes indiennes. L'exposition durera jusqu'au 17 septembre 2015. RSVP : tél 0262 41 75 47 - e-mail : congen-dia@wanadoo.fr

• Le mercredi 2 septembre à 18h 30, la Bibliothèque départementale de La Réunion (173 bis, rue Jean Chatel à Saint-Denis) vous convie à la conférence grand public sur «La poésie de Leconte de Lisle», avec Jean-Jacques Dalleau, membre de l'Académie de l'Île de La Réunion. Notez, dès à présent que chaque 1er mercredi du mois, une conférence d'une heure sera organisée à La Bibliothèque dé-

partementale. La prochaine conférence portant sur «Jean Michel Claude Richard, Des Jardins Napoléoniens au Jardin de l'Etat» avec Sabine Thirel aura lieu le 7 octobre 2015.

• Avec un peu d'avance, nous vous informons que le mercredi 9 septembre à 14h 30 à la médiathèque Benoîte Boulard du Port, à l'occasion de l'exposition consacrée au chanteur réunionnais Alix Poulot, le Cercle Philosophique Réunionnais animera un goûter-philos ouvert à tout public sur le thème : “Pourquoi on aime l'art ?”.

Nous vous rappelons aussi que le jeudi 17 septembre à 18h au Centre culturel Moulin Maïs de Saint-Louis, le Cercle Philosophique Réunionnais animera avec Yohann Cervantès, trésorier adjoint de l'association, et le Président Jean Viracaoundin une conférence sur les philosophies africaines et la philosophie réunionnaise.

Un autre débat philosophique, animé par Jean Viracaoundin, aura lieu le samedi 19 septembre à 15h à la bibliothèque Alain Peters du Moufia sur la thématique : “La gestion de l'information et la capacité citoyenne à l'heure du monde numérique”. À ce sujet, voir le programme complet de cette bibliothèque pour le mois de septembre.

**Cercle Philosophique
Réunionnais**

Un article d'Eugène Rousse

Serge Bourhis, un militant syndical et politique réunionnais remarquable

Au début de l'après-midi de ce vendredi 28 août 2015, Serge Bourhis est décédé au Port, au terme de plusieurs mois d'un courageux combat, dont il savait qu'il ne sortirait pas vainqueur. Il aurait eu 91 ans en novembre prochain.



Serge Bourhis (2ème à partir de la droite), ancien adjoint au maire du Port, entouré de trois autres camarades conseillers municipaux lors d'une rencontre conviviale en 2006: Alix Mofy, Christian Maillot et Jean-Marc Sacanaby.

Je me propose de rendre hommage à ce fils de douanier portois, devenu un grand combattant syndical et politique réunionnais, en évoquant quelques périodes de sa vie militante.

Militant, Serge Bourhis l'a été au sens plein du terme. Dès sa prise de fonction au CPR (Chemin de fer et Port de La Réunion) en 1945, il adhère tout naturellement à la CGT (Confédération Générale du Travail) et participe aux grandes luttes visant à moderniser le port de La Pointe des Galets et le chemin de fer, afin d'assurer leur survie. En octobre 1950, devant la menace qui se

précise contre ces deux services et organismes, il s'engage dans une grève d'un mois, qui se solde hélas par un échec : les transporteurs routiers de La Réunion, qui disposent de puissants relais à Paris, obtiennent du gouvernement de l'époque la signature d'un décret imposant aux Réunionnais la dissolution du CPR à compter du 31 décembre 1950.

Serge Bourhis échappe à la vague de licenciements qui accompagne la suppression progressive de la voie ferrée. Il obtient de la Chambre de Commerce, chargée de la gestion du

port maritime, un emploi de comptable, qu'il occupera jusqu'à son départ en retraite.

Le militantisme de l'ex-cheminot à la CGT le conduit à suivre régulièrement des stages de formation syndicale de haut niveau. Ce qui lui permettra d'assumer d'importantes responsabilités au sein de l'organisation.

Délégué assidu à tous les congrès de la CGT, il est évidemment présent à celui qui se tient les 2 et 3 juin 1968 à La Plaine des Palmistes. Un congrès au cours duquel la CGT se transforme en CGTR. Dès lors, il



Lors de l'inauguration du square Père Urbain Quatrefages au Port le 21 mars 1981, on aperçoit Serge Bourhis, à droite, aux côtés de Mgr Gilbert Aubry avec Paul Vergès.

Message de condoléances de Paul Vergès suite à la disparition de Serge Bourhis

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris le décès de Serge Bourhis.

Camarade pleinement engagé dans les luttes, notamment syndicales, c'est naturellement que Serge a été l'un de mes adjoints à la Mairie du Port et qu'il a ensuite participé aux équipes municipales dirigées par Pierre Vergès et Jean-Yves Lan-

genier. Il a ainsi apporté toute sa contribution à l'œuvre engagée pour le développement de la commune. C'était une personnalité respectée, dont le dévouement, la fidélité et la loyauté étaient reconnus de tous. Son engagement exemplaire au service de la population a toujours été inspiré par les valeurs de justice et

de solidarité.

Je tiens à lui rendre hommage et adresse à toute sa famille, ses proches et à tous ses amis mes très sincères condoléances.

Paul Vergès

siège au Bureau confédéral de la CG-TR et devient plus tard secrétaire régional de la CGTR-Ouest, où il accomplit un énorme travail militant. Parallèlement à ses activités syndicales, Serge Bourhis s'est impliqué dans la vie sportive de la cité maritime. Pendant de longues années, il a pratiqué et encouragé le football au sein de la société sportive "l'Indépendante", disparue au milieu des années 50. Il a aussi beaucoup donné à la P.P.A. (Port Pédale Association) et à l'A.B.P. (Association des Boules Portoises), nées respectivement le 24 juin 1954 et le 29 août 1954, contribuant ainsi à faire du

Port une ville sportive.

Serge Bourhis a été également un militant politique remarquable. Élu pour la première fois conseiller municipal du Port le 13 mars 1977 avec Paul Vergès, il a occupé un poste d'adjoint au maire jusqu'en mars 2001 avec Pierre Vergès puis avec Jean-Yves Langenier. Dans l'exercice de ses mandats électifs, il fit preuve d'une grande assiduité et de beaucoup de rigueur. En récompense de son dévouement au service des collectivités locales réunionnaises, il se vit décerner le 10 juillet 2009 par le préfet Pierre-

Henri Maccioni la médaille d'or régionale, départementale et communale.

Serge Bourhis n'est plus. Il restera dans la mémoire des Portoises et des Portoises un exemple de militant constamment disponible, généreux et intègre. Que son épouse, leurs quatre enfants ainsi que leurs proches trouvent ici l'expression de notre affectueuse sympathie. Adieu Serge.

Eugène Rousse

Oté

Konm i di souvan : l'èr pou fé lé kont i tard pa arivé !

Oplis zéléksyon réjyonal i avans, oplis I antan parl bann problèm, bann éskandal, I antan parl tout sort kanikrosh demoun té I dovine mèm pa. I fo dir bann media la pa di tro gran-shoz : mi vé pa dir La Réjyon l'avé angrès azot in pé pou ashté z'ot silans mé mi trouv lé in pé konmsa. Konm di kréol : "I krash pa dann out pla d'ri !".

Sa la dir pandan sink z'ané, I dir ankor in pé, mém si tazantan in pti vérité i sort d'isi d'la-ba. Ni vé, ni vé pa, v'ariv l'èr pou fé lo bilan. Romark kan la mandatir Paul Vergès té fini, pèrone la pa fé lo bilan poitan n'oré té in n'afèr intèrésan..kansréti pou fé la konparézon rant sak li la fé épi sak son siksésèr la fé, i fé ankor zordi dann l'intansion kass tout épi ranplas par n'inport koi.

Sak moin lé sir sé k'inn li va rant dann l'istoir pou son vizyon par raport la Rényon, par raport l'oséan indien é par raport lo mond antyé : sa sé pou Paul Vergès, pou in bonpé d'rézon moin la poin si tan tèlman la plas pou mark isi. Sak mi oi dovan moins sé ké dopi près vintan li domann lo mond pou fé antansion pars lé apré mète l'imanité dann danzé d'mor. In pé i sousyé pa d'sa mé poitan tout i doi donn la min pou tir anou la-dan. Lé irzan, sé lo priorité an parmi bann priorité. Sansa pou kosa noré fé konfèrans par dsi konfèrans é pa pli loin ké moi d'désanm dann Pari.

Tanka lo Didier Robert, konm i di souvan : Tardra viendra, l'èr pou fé lé kont i tard pa pou arivé.

Justin

« Lo zo i soutien la shèr ! » - In kozman pou la rout

Sa osi sé in provèrb La Rényon. Li na konm k'i diré in sans prop épi in sans figuré. Sans prop lé klèr, é la pa bézoin fé in gran tirad la-dsi. Késtyonn sans figuré sa i vé dir par égzanp, in momon i soutien son z'anfan mèm si la na tor : lo zo sé lo momon, la shèr sé lo marmay. Dann tout péi, dann tout lang nana provèrb konmsa kisoï pou dir ou i pran touzour la défans out moun... kisoï, tazantan, pou dir lo kontrèr. Dann fransé nana : « Tel pèr, tèl fis ! » mé nana osi : « Kan lo pèr lé pirat, lo fis lé prodig ! ». Kosa zot i anpans de sa ? Arien ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir si rant-rant ni tonm pa tazantan dakor rantre nou. Ni artrouv pli d'van !